

locale

limoux

## Kayak : « Serons-nous privés de sport d'eau vive cet été ? »

F. P.



Tourisme. Depuis les inondations de janvier des troncs, des carcasses de voitures rendent la navigation sur l'Aude impossible entre Couiza et Limoux.

Les dernières inondations ont laissé dans le lit du fleuve, des troncs d'arbres, des carcasses de voitures, un tas d'embâcles qui empêchent la navigation des canoës-kayaks sur l'Aude en toute sécurité. Le directeur d'Alet eau vive, Michel Granger, est inquiet : « Serons-nous privés de sports d'eau vive cet été ? Non seulement nous n'avons pas reçu de protocole sanitaire spécifique pour notre activité de plein air. Mais à l'heure où je vous parle il nous est impossible de mettre nos clients sur le fleuve. » Le patron d'Alet eau vive, l'une des trois

structures de locations de canoës-kayaks navigant sur la vallée de l'Aude, a fait un état des lieux des points noirs sur l'Aude, entre Couiza et Limoux, et dans son repérage il a relevé 51 passages extrêmement dangereux pour les embarcations ou carrément infranchissables sur les passes à canoë. « Dans ce qui est de la responsabilité du Smmar (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) dans la partie haute du fleuve, au-dessus de Quillan, les travaux de déblaiements avancent. Nous y avons participé et aidé sur l'eau avec nos canoës les équipes du syndicat mixte avec leurs tronçonneuses sur les berges. Ce qui nous inquiète vraiment, est la navigation sur la partie domaniale de Quillan à Limoux, qui est géré par l'État. Là, nous sommes toujours sans nouvelle d'un éventuel nettoyage du lit et des berges encombrées ».

«L'Aude est devenue piègeuse».

Le club d'Alet accueille chaque année environ 3 000 clients kayakistes. Cette année avec la crise sanitaire il en espère une petite moitié. « 60 % de notre clientèle est étrangère ! Si la navigation est autorisée dans le cadre d'un protocole, il nous restera les centres aérés et surtout les familles de touristes de passage ainsi que les locaux qui ont l'habitude de naviguer. Mais attention, seul, sans un club on ne pourra pas naviguer ! »

Michel Granger s'interroge sur les pratiques des particuliers hors club qui dans ce contexte pourraient devenir accidentogènes. « Si en individuel et surtout hors clubs, une personne embarque, à l'heure actuelle nous craignons le pire ! Sans nettoyage depuis les inondations l'Aude est devenue piègeuse. Il suffit d'un retournement dans un peu de courant et des branchages qui retiennent, pour avoir un accident mortel. J'ai écrit dans ce sens aux personnes compétentes pour les avertir ».

F. P.